

L'Anse-Saint-Jean, le 5 juillet 2021.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 5 juillet 2021 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :

- Monsieur Lucien Martel
- Monsieur Anicet Gagné
- Madame Chloé Bonnette
- Monsieur Yvan Côté
- Monsieur Victor Boudreault
- Monsieur Richard Perron
- Monsieur Éric Thibeault

201-2021
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron.

202-2021
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item Varia demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 7 juin 2021
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de juin 2021
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Madame Réjeanne Gaudreault - compensation pour l'installation des bancs de parc secteur du quai.
 - 7.2 Intégration du poste de Madame Lysanne Boily au sein de l'équipe municipale.
 - 7.3 Service de garde en milieu de vie - projet pilote en faveur de la rétention et du recrutement des responsables d'un service de garde en milieu familial au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
 - 7.4 Adoption du règlement 21-385 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 150 000 \$.
 - 7.5 Offre de publicité Rouge FM et Énergie.
 - 7.6 Tournoi de golf des amis de la Fondation de l'Hôpital de La Baie.

7.7 Situation financière au 31 mai 2021.

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Comité St-Fiacre - demande d'aide financière pour la réparation du chemin St-Fiacre.

8.2 Monsieur Yves Lapointe - 42, chemin du Portage.

8.3 Offre de service de la compagnie Mauvalin Inc. concernant des travaux de climatisation.

8.4 Demande de branchement au réseau d'aqueduc - Mme Sylvie Major et monsieur Jean-Pierre Gauvreau.

8.5 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2020.

9. URBANISME

9.1 Recommandation CCU67-2021 - monsieur Guy Bélanger, 131, rue de la Providence.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1 Symposium Villages en couleurs - demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de dons et de commandites de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

11.2 Convention entre la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean et Organisation.

11.3 Club Nautique L'Anse-Saint-Jean - demande d'aide financière dans la politique de soutien aux projets structurants de la MRC du Fjord.

11.4 Parc intergénérationnel - Programme Espace-Muni.

11.5 Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean - Demande d'aide financière dans le FDT pour l'acquisition d'un quai pour les personnes à mobilité réduite.

11.6 Achat d'équipement pour la piscine du Mont-Édouard.

11.7 Club nautique de L'Anse-Saint-Jean - demande d'aide financière pour l'achat d'équipements de sécurité.

11.8 Utilisation des terrains municipaux dans le secteur du Mont-Édouard pour un usage de camping

12. VARIA.

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE.

203-2021

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JUIN 2021

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver

le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2021.

204-2021

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUIN 2021

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2021 au montant de 104 028.79 et des paiements directs au montant de 930.48, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

205-2021

MADAME RÉJEANNE GAUDREULT - COMPENSATION POUR L'INSTALLATION DES BANCS DE PARC SECTEUR DU QUAI

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a installé trois bancs sur le bord du chemin le long du Saguenay;

CONSIDÉRANT QU'UN de ces bancs est installé sur une propriété privée;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire de cette propriété demande une compensation pour l'installation de celui-ci;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de déboursier un montant de 100.00 \$ pour l'installation du banc sur la propriété de madame Réjeanne Gaudreault. Cette entente sera renouvelable chaque année et d'autoriser le directeur général, monsieur Jonathan Desbiens, à signer l'entente.

206-2021

INTÉGRATION DU POSTE DE MADAME LYSANNE BOILY AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnatrice du Centre Communautaire la Petite École a beaucoup évolué depuis les dernières années;

CONSIDÉRANT l'ajout de plusieurs tâches et mandats reliés au domaine municipal se sont ajoutés à ce poste;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Communautaire la Petite École appartient et est subventionné par la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général, monsieur Jonathan Desbiens, de faire l'analyse des avantages et des inconvénients à l'intégration de madame Lysanne Boily au sein de l'équipe municipale suite à une recommandation du conseil d'administration de la Petite École.

207-2021

SERVICE DE GARDE EN MILIEU DE VIE - PROJET PILOTE EN FAVEUR DE LA RÉTENTION ET DU RECRUTEMENT DES RESPONSABLES D'UN SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE les services de garde en milieu familial répondent aux besoins de nombreux parents;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux services de garde en milieu familial sont en baisse un peu partout dans la région;

CONSIDÉRANT QUE les bureaux coordonnateurs de la région se mobilisent afin de trouver des pistes de solutions pour contrer cette problématique;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le dépôt du projet pilote Service de garde en milieu de vie, au ministère de la Famille.

208-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT 21-385 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 150 000 \$

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné à la séance du conseil le 7 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt et la présentation du projet de règlement # 21-385 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 150 000 \$ ont été donnés à la séance du conseil le 7 juin 2021;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement # 21-385 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 150 000 \$.

209-2021

OFFRE DE PUBLICITÉ ROUGE FM ET ÉNERGIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un budget dédié à la publicité;

CONSIDÉRANT QUE l'achalandage de la période estivale est amorcé et que nous recevons un nombre considérable de touristes;

CONSIDÉRANT QUE nous avons des activités à venir dans d'autres périodes de l'année;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général, Jonathan Desbiens, à nous présenter un plan de marketing et de faire l'évaluation de l'offre de publicité.

210-2021

TOURNOI DE GOLF DES AMIS DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE LA BAIE

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de l'Hôpital de La Baie tiendra sa 29 ième édition du tournoi de golf;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation contribue à l'amélioration de tous les services pour La Baie et le Bas-Saguenay ainsi que le financement des équipements médicaux et paramédicaux;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de contribuer au tournoi de golf des amis de la Fondation de l'Hôpital de La Baie au montant de 150.00 \$.

211-2021

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MAI 2021

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la situation financière au 31 mai 2021 présentée par le directeur général, monsieur Jonathan Desbiens qui prévoit un

léger déficit d'environ \$6 000 au 31 décembre 2021.

212-2021

COMITÉ ST-FIACRE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉPARATION DU CHEMIN ST-FIACRE

CONSIDÉRANT QU'UNE partie du chemin St-Fiacre (chemin de colonisation) appartient à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de ses chemins;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur des travaux publics, monsieur Jérôme Durocher, d'évaluer les travaux à exécuter sur la portion du chemin (chemin de colonisation) appartenant à la municipalité et d'y effectuer les réparations nécessaires.

213-2021

MONSIEUR YVES LAPOINTE - 42, CHEMIN DU PORTAGE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Lapointe demande à la municipalité d'entretenir une portion du chemin du Portage en saison hivernale sur 2.2 kilomètres;

CONSIDÉRANT QU'il n'a jamais été promis ou même mentionné au propriétaire que ledit chemin pourrait être entretenu pendant l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas l'obligation d'entretenir pendant l'hiver un chemin qu'elle n'a jamais entretenu;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de monsieur Yves Lapointe pour l'entretien hivernal d'une portion du chemin de la rue du Portage sur une distance de 2.2 kilomètres.

214-2021

OFFRE DE SERVICE DE LA COMPAGNIE MAUVALIN INC. CONCERNANT DES TRAVAUX DE CLIMATISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit remplacer son système de climatisation à l'eau déjà existant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède un règlement sur la gestion contractuelle et permet d'octroyer un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de la compagnie Mauvalin inc. est satisfaisante;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à la compagnie Mauvalin Inc. concernant le remplacement du système de climatisation déjà existant au coût de 10 823.00 \$ plus taxes ainsi que l'achat d'unités de climatisation individuelle pour les bureaux au deuxième étage.

215-2021

DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC - MME SYLVIE MAJOR ET MONSIEUR JEAN-PIERRE GAUVREAU

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de branchement au réseau d'aqueduc a été

adressée au service des travaux publics pour la future construction sur les lots 6 419 112 et 6 419 113;

CONSIDÉRANT QUE les vérifications ont été faites et qu'une recommandation positive a été donnée par le service des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le branchement au réseau d'aqueduc de la municipalité pour la future construction sur les lots 6 419 112 et 6 419 113 appartenant à monsieur Jean-Pierre Gauvreau et madame Sylvie Major et que le branchement soit fait selon le règlement 15-332 qui fixe la tarification.

216-2021

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2020

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 72 072 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean atteste, à même son rapport financier annuel 2020, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local chapeauté par le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports.

217-2021

RECOMMANDATION CCU67-2021 - MONSIEUR GUY BÉLANGER , 131, RUE DE LA PROVIDENCE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de permis de rénovation a été déposée au service d'urbanisme par monsieur Guy Bélanger concernant un changement de couleur de sa propriété;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme et que ce dernier a déposé au conseil municipal une recommandation positive;

CONSIDÉRANT QUE la demande de rénovation de la propriété est conforme au P.I.I.A. du secteur du Faubourg du Fjord;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de rénovation de monsieur Guy Bélanger pour sa propriété située au 131, rue de la Providence pour le changement de couleur du garage.

218-2021

SYMPOSIUM VILLAGES EN COULEURS - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE DONS ET DE COMMANDITES DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'aide financière a été déposée par le Symposium provincial des Villages en Couleurs de L'Anse-Saint-Jean et Petit-

Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède, dans le cadre de la Politique de dons et de commandites de la MRC du Fjord-su-Saguenay, un montant de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce montant peut servir à des activités ou événements organisés par des organismes à but non lucratif;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'évènement du Symposium Village en couleurs de L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay et d'attribuer le montant de 2 000 \$ dans le cadre de la Politique de dons et de commandites de la MRC du Fjord-su-Saguenay à cet organisme.

219-2021

CONVENTION ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN ET ORGANISATION

ATTENDU QUE les parties prenantes – à savoir la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et l'entreprise OrganisAction - veulent collaborer pour dispenser les services de croisières-forfaits dans un souci de rétention et de vitalité touristique;

ATTENDU QUE les parties prenantes se sont concertées et ont apposé leur accord de principe au libellé d'un projet de convention;

ATTENDU QUE le présent projet de convention a été reçu et présenté à la municipalité de L'Anse-St-Jean et en occurrence, répond adéquatement à une stratégie de développement touristique;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean s'engage à ratifier le projet de convention avec l'entreprise OrganisAction afin que cette dernière utilise les services définis dans l'entente au quai municipal de L'Anse-Saint-Jean;

ET QUE, l'on autorise le maire de L'Anse-Saint-Jean, monsieur Lucien Martel à ratifier ledit projet de convention.

220-2021

CLUB NAUTIQUE L'ANSE-SAINT-JEAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DU FJORD

CONSIDÉRANT l'achalandage soutenu du Club nautique de L'Anse-Saint-Jean avec un effet levier 1 500 plaisanciers annuellement avec 720 nuitées d'embarcations depuis 2020;

CONSIDÉRANT une croissance d'utilisation sur les quais et une pression d'ajouts d'équipements spécialisés devant assurer la sécurité publique;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le présent projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires - projet local de la MRC du Fjord-du-Saguenay - Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie - une demande d'aide financière cumulant 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence maximale de 4 400 \$.

221-2021

PARC INTERGÉNÉRATIONNEL - PROGRAMME ESPACE-MUNI

CONSIDÉRANT la résolution 379-2020 stipulant l'acceptation du renouvellement de la Politique Municipalité Ami des Aînées (MADA) pour 2020-2025;

CONSIDÉRANT la résolution 081-2021 stipulant la démarche de financement auprès du programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé avec approbation financière d'un montant global de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT les orientations et les objectifs retenus touchant la sécurité, les espaces extérieurs, l'engagement social et les services de santé avec en particulier une action prépondérante axée sur la réalisation d'un corridor intergénérationnel avec parcours santé reliant les Centres d'hébergement pour personnes âgées et le Centre communautaire La Petite-École;

CONSIDÉRANT les appels de projets axés sur les saines habitudes de vie auprès de l'organisme Espace Muni ainsi que le réseau Santé et services sociaux adaptés et destinés aux des aînés;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers de proposer une démarche de financement par le Directeur au développement dans le cadre de l'appel de projets – Soutien aux municipalités – les saines habitudes de vie : pour une santé globale des personnes âgées dans le contexte de pandémie ainsi que le réseau de la Santé et services sociaux volet MADA : soutien aux actions locales afin de réaliser le projet d'un parcours intergénérationnel avec parcours santé reliant les deux Centres d'hébergement pour personnes âgées et le Centre communautaire La Petite-École.

ET QUE le Directeur au développement puisse prendre les dispositions nécessaires pour arrimer le présent projet sur deux années financières, et ce, selon les programmes existants et l'admissibilité des partenaires concernés.

222-2021

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE ANSE-ST-JEAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE FDT POUR L'ACQUISITION D'UN QUAI POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

CONSIDÉRANT l'achalandage soutenu depuis les investissements dédiés aux aménagements de sites de camping;

CONSIDÉRANT une croissance d'utilisation des chaloupes en absence de quai adapté pour les personnes à mobilités réduites;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le présent projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires – projet local de la MRC du Fjord-du-Saguenay – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – une demande d'aide financière cumulant 90 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence maximale de 10 000 \$.

223-2021

ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA PISCINE DU MONT-ÉDOUARD

ATTENDU le souhait des citoyens et les utilisateurs de la piscine du Mont-Édouard de créer des îlots ombragés afin de limiter l'exposition directe aux soleils;

ATTENDU l'opportunité d'améliorer le site de la piscine du Mont-Édouard afin de permettre un meilleur pavoisement adapté autant pour les personnes vulnérables que les jeunes enfants;

ATTENDU QUE le présent projet d'amélioration et de pavoisement a fait l'objet d'acceptabilité auprès du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault

et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean s'engage financièrement à investir jusqu'à concurrence de 2 500 \$ pour des équipements de pavoisements afin de limiter l'exposition directe au soleil sur le périmètre de la piscine du Mont-Édouard.

224-2021

UTILISATION DES TERRAINS MUNICIPAUX DANS LE SECTEUR DU MONT-ÉDOUARD POUR UN USAGE DE CAMPING

CONSIDÉRANT QUE la station du Mont-Édouard offre des activités de randonnées pédestres et de vélo en période estivale;

CONSIDÉRANT QUE les visiteurs à la station demandent la possibilité de camper en mode motorisé sur le stationnement de la station;

CONSIDÉRANT QUE le Mont-Édouard a reçu l'approbation pour un terrain de VR de 9 emplacements sur le stationnement de la station;

CONSIDÉRANT QUE la clientèle de vanlife recherche des endroits afin de stationner et camper leurs véhicules avec un minimum de services;

CONSIDÉRANT QUE les campings de L'Anse sont actuellement à pleine capacité et que les campeurs n'ont pas d'option pour stationner la nuit en toute légalité;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre au Mont-Édouard d'offrir des espaces de camping pour véhicules motorisés dans son stationnement avec services de base avec un encadrement et une tarification conséquente.

MOTION DE FÉLICITATION MADAME GABRIELLE DESROSIERS, MADAME LYSANNE BOILY AINSI QUE MADAME SYLVIA THIBEAULT

Madame Chloé Bonnette, présente une motion de félicitation à mesdames Gabrielle Desrosiers, Lysanne Boily ainsi que Sylvia Thibeault pour leur implication et leur travail accompli afin d'obtenir une halte-garderie temporaire ainsi que l'obtention d'un permis permanent pour une garderie familiale en milieu communautaire pour septembre prochain

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Anicet Gagné

Monsieur Gagné nous informe que l'Halte-garderie a ouvert ses portes le 5 juillet 2021. Mme Desrosiers et madame Boily travaillent très fort pour obtenir un permis de garderie à temps plein à la Petite École.

Madame Chloé Bonnette

Mme Bonnette invite la population à visiter l'exposition au presbytère sous le thème « Terre de glace ». Cette exposition sera installée jusqu'au 15 août 2021. Madame Bonnette remercie les membres du comité du Presbytère de permettre l'ouverture les samedis en étant présents bénévolement.

Mme Bonnette invite la population à s'impliquer sur différents comités et projets que la municipalité peut avoir. Elle Invite aussi la population à s'impliquer lors des élections.

Monsieur Yvan Côté

M. Côté nous informe que le nouveau poste d'accueil de l'Association Chasse et Pêche est prêt.

Le camping aménagé a beaucoup d'achalandage.

Nous sommes toujours en attente du certificat autorisation pour intervenir dans la piste cyclable dans le secteur du pont Couvert. Une rencontre est prévue avec l'environnement pour faire le tour des travaux à réaliser sur la piste cyclable.

Monsieur Victor Boudreault

M. Boudreault demande à la population de diminuer la vitesse dans la municipalité et de faire attention aux piétons et cyclistes.

Monsieur Robert Perron

M. Perron nous informe que la distribution d'arbres par le comité vert qui a eu lieu le 23 mai dernier a été un succès. Le frigo communautaire est en fonction depuis la mi-juin. Il nous parle aussi de la programmation de la halte gourmande qui débutera en juillet.

Monsieur Lucien Martel

M. Martel nous informe que nous sommes la municipalité qui compose le plus dans la MRC. Nous avons reçu une lettre de monsieur Laurent-Yves Simard concernant l'achalandage dans le secteur du quai. Un travail a été fait et nous attendons la livraison des équipements pour délimiter les stationnements.

PÉRIODE DE QUESTIONS

225-2021

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 8 h 07.

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».